

COMPTE RENDU DU SEMINAIRE DE LA SECURITE ROUTIERE **DU 29 MARS 2018 à Eysines (33)**



Le 29 mars 2018, la société Securiveur menait son premier Séminaire à Eysines (33) dans l'agglomération de Bordeaux

Face au risque de perte de roue des bus et poids lourds, la société bordelaise **Sécuriveur** a mis au point sa solution de « sécurisation par l'enjoliveur » et supprime ainsi tout risque de déboulonnage.

Tous les acteurs de la filière Transport étaient présents. Constructeurs, concessionnaires, Transporteurs, mais aussi des assureurs, des partenaires financiers et des politiques. Parmi ces derniers, M. Christophe Duprat (Vice-Président de Bordeaux Métropole et Maire de Saint-Aubin du Médoc) et M. Alain Turby (Maire de Carbon Blanc et conseiller à Bordeaux Métropole).

SÉCURIVEUR, UNE SOLUTION INCONTESTABLE CONTRE UN RISQUE RÉEL ET SÉRIEUX

M. Duprat : *« On a vu, cela fonctionne ! Je suis venu soutenir ce projet qui est une invention française car je crois que tout accident qui ne s'est pas produit est une chance.*

*On va par remettre en cause l'utilité de cet enjoliveur **Sécuriveur**, je crois que tout le monde à bien compris combien il y a un intérêt pour les exploitants, pour les constructeurs, les distributeurs de pouvoir travailler sur ce sujet-là. Ce projet intéresse Bordeaux Métropole et il faut qu'ensemble on y arrive. »*

M. Turby : *« Le **Sécuriveur** est innovant dans sa destination, mais finalement très élémentaire dans son objet, c'est un système qui garantit que la roue ne s'échappe pas !*

Lorsque vous êtes venus me voir, je me suis rendu compte du risque réel, c'est à dire que oui, un bus qui perd une roue, les conséquences sont dramatiques. Le risque est réel et sérieux. »



UNE RESPONSABILITÉ DES POUVOIRS PUBLICS

M. Duprat : « Étant à la tête de la commission des Transports de la métropole bordelaise, avec 400 bus en propriété, quand je voyais des articles de presse mettant en cause des véhicules publics perdant leur roue, c'est grave, et notre responsabilité est engagée.

C'est pourquoi il faut que chacun se mobilise à son niveau. Il nous revient alors d'expliquer l'intérêt qu'il y a pour la sécurité des gens, des marchandises que l'on transporte, et de tous ceux qui croiseront la route de nos véhicules. C'est indispensable.

M. Turby : « Un camion qui perd une roue, on a vite une situation qui peut entraîner un risque réel pour l'utilisateur et, j'ose le dire, **un risque pour l'élu**. Celui qui laisse un bus circuler avec la possibilité d'être exposé à cette perte de roue.

Dans le périmètre immédiat des collectivités territoriales, en tant que Maire, j'organise le transport scolaire des élèves de mon territoire, ce qui n'est pas neutre en matière de conséquences, il y a un vrai enjeu derrière tout cela. Et donc il est important que les pouvoirs publics se saisissent de ces enjeux, autant qu'il est important que nous le fassions nous, au niveau local pour le quotidien.

Sur des sujets aussi élémentaires que celui de la sécurité routière, il faut que l'état soit capable de mettre une réglementation pour dire qu'il faut développer des dispositifs qui permettent de garantir que les engins ne perdent pas leurs roues. »

MARCHÉS ET DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

M. Duprat : « D'abord, il faut équiper les véhicules neufs, ce qui est le moins difficile, car lorsque vous achetez un véhicule neuf, rajouter cet équipement est plutôt facile. Ensuite, il faut essayer d'équiper progressivement les véhicules que l'on va garder.

Cette entreprise française doit d'abord nous équiper en France et ensuite aller plus loin. »

M. Turby : « Notre rôle de collectivité territoriale est d'encourager le savoir-faire français et les solutions innovantes.

Le but n'est pas que les marchés étrangers viennent prendre le marché français mais que le marché français aille se répandre jusqu'à l'étranger.... J'en ai parlé également à Jean-Marie CAVADA, député européen, de la solution que vous développez, le but est de porter cela au niveau européen pour qu'il y est une réglementation européenne en la matière parce ce que, quand vous circulez sur la rocade bordelaise le matin, vous constatez une file sans discontinuer de poids lourds étrangers.

Donc il faut aujourd'hui, avec la libre circulation de bien et des personnes, qu'on atteigne cette obligation au niveau européen. Ça c'est l'élément qui me paraît essentiel aujourd'hui à défendre.



L'AVIS DES CONCESSIONNAIRES ET TRANSPORTEURS

Parmi les partenaires présents, **Jean BACQUEYRISES**, Président du groupe Bacqueyrisses, concessionnaire autocar et autobus IVECO dans le grand Sud-Ouest de France, et **Franck TEYSSOU**, Président de l'Organisation Des Transports Routiers Européens (OTRE) de Gironde et Directeur de la Société des Transports CAZAUX.

DES AVANTAGES TECHNIQUES ET ESTHÉTIQUES ÉVIDENTS

Jean Bacqueyrisses : « C'est un produit exceptionnel et nous sommes heureux d'être votre partenaire.

*La sécurité des poids lourds c'est très important, c'est encore plus important puisque nous transportons des personnes. Nous gérons tout le carré Bus : la mécanique, les pièces, la carrosserie, la sellerie, tous les équipements. Et parmi tous ces équipements, il y en a un qui manquait, c'est la sécurisation des éléments majeurs du véhicule : les roues. Ce que nous apporte l'enjoliveur **Sécuriveur**.*

*L'avantage du **Sécuriveur**, c'est son côté infailible »*

Franck Teyssou : « Nous sommes équipés depuis 3 ans du dispositif **Sécuriveur** et les avantages sont évidents. Il n'y a plus aucun contrôle nécessaire des écrous, le centrage de nos roues en aluminium sur le moyeu est parfait après installation du **Sécuriveur**, le couple de serrage est maintenu pour répondre parfaitement aux données techniques.

Ce produit est sécuritaire et apporte une plus-value technique et esthétique à notre flotte. »

UN INVESTISSEMENT QUI GÉNÈRE DES SOURCES D'ÉCONOMIES

Jean Bacqueyrisses : « C'est un investissement qui sauve des vies. Et cet investissement n'en est pas un puisqu'il est inclut dans le prix du véhicule, il est neutralisé par la suppression de la maintenance des roues qui coûte cher.

*Avec le système **Sécuriveur**, il n'y a plus à le faire. »*

Franck Teyssou : « Avant d'installer le système **Sécuriveur**, nous avons rencontré des problèmes de perte d'écrous et de desserrage de roues qui ont occasionné des dommages importants en terme de coûts d'exploitation, de coûts de réparation et des immobilisations du véhicule. Ce sont des coûts que nous ne supportons plus aujourd'hui. »



AXA ASSURANCE, UNE ASSURANCE RESPONSABLE

AXA Assurance - Catherine Larue - Directrice d'agence

Catherine Larue : « Je suis assureur de la société **Sécuriveur** et je suis là aujourd'hui pour soutenir M. De Lima dans le développement de son projet.

*En tant qu'assureur, bien évidemment, on est les premiers intéressés des questions de sécurité. Les transporteurs qui sont déjà équipés du **Sécuriveur** sont sérieux et ont déjà une longueur d'avance, c'est à dire qu'ils ont bien pris conscience qu'ils avaient tout intérêt à investir dans ce dispositif. Cela découle sur des sinistres moins nombreux, moins importants donc nos prix d'assurances seront adaptés.*

Tout le monde est gagnant et si la sinistralité s'améliore, forcément nos prix s'améliorent aussi.»

LE RAPPORT D'EXPERT DU CNRS

GUTFRIND Bernard - *Expert judiciaire et expert scientifique et technique du CNRS, Président de la Fédération nationale des associations françaises d'inventeurs (FNAFI)*

Bernard Gutfrind : « En tant qu'expert, je suis sollicité lorsqu'un accident se produit afin de trouver les causes de l'accident et de déterminer les responsabilités.

Les roues, qui sont les éléments majeurs du véhicule, peuvent se détacher et causer un accident, des blessures et même la mort. La sécurisation des roues doit être une priorité et une maintenance préventive constante doit être appliquée.

Les écrous de roue qui se desserrent, c'est inévitable. Les vibrations et les chocs, la corrosion et les variations de température sont les principales causes du desserrage des écrous. Seule un contrôle et une surveillance accrue des équipements permet de réduire ce risque.

*Dans ce contexte, c'est la multiplicité des intervenants qui rend difficile la détermination de la responsabilité en cas d'accident. Aujourd'hui, il revient à chaque propriétaire de véhicule, à l'installateur professionnel, au conducteur et au responsable de l'entretien préventif de contrôler son véhicule. Demain, prévoir l'installation d'un dispositif tel que **Sécuriveur** avant la sortie d'usine du véhicule pourrait mettre fin à cette problématique relative à la perte de roues.*

*C'est une problématique qu'il faut résoudre et **Sécuriveur** est là pour y répondre parfaitement et c'est actuellement le seul connu dans le monde capable de le faire, à l'instar des dispositifs existants de type indicateur de desserrage (les pointes jaunes Safe Wheel). »*

DES SOLUTIONS FINANCIÈRES AVANTAGEUSES

CORHOFI - Nicolas Dizeux – Consultant financier

Nicolas Dizeux : *« C'est une belle aventure que nous commençons avec la société **Sécuriveur**.*

*En tant que spécialiste du financement locatif de biens d'équipements, nous intervenons dans tous les secteurs d'activité et notamment sur les équipements de véhicules. L'alternative que nous proposons aux clients de notre partenaire **Sécuriveur** permet de financer à 100% cet équipement de sécurité tout en conservant sa trésorerie.*

*Le coût de la location de l'enjoliveur **Sécuriveur** restant inférieur aux charges cumulées de maintenance préventive et curative des véhicules, d'achat de pièces de rechanges (écrous, goujons, etc.) et d'immobilisation de véhicules, le client génère des gains substantiels allant jusqu'à 400€ par an par véhicule (cas d'une flotte de véhicules d'occasion à 2 essieux).*

Ainsi le client bénéficie d'une solution très sécuritaire et très économique, qui lui fait même gagner de l'argent. »

UN MOT DU PRÉSIDENT DE LA SARL **SÉCURIVEUR**

Jean-Bernard DE LIMA : *« Je suis très encouragé et motivé par vos discours. Merci à tous pour votre engagement et votre soutien pour le développement de la sécurité routière.*

Ce phénomène de desserrage des écrous et de perte de roue est responsable de dizaine de morts chaque jour dans le monde entier. Je suis très heureux d'avoir trouvé cette solution afin de supprimé ce problème.

*Forts de nos récompenses reçues en 2016, la Médaille d'or du Concours Lumière à Lyon, la Médaille d'or du Salon International des Inventions à Genève et le Grand Prix du jury de l'Association Européenne des Inventeurs, ensemble nous allons promouvoir cette nouvelle innovation sécuritaire, le « **Sécuriveur** », dans le monde entier et faire de la France, le leader de ce projet. »*

SARL SECURIVEUR

20, avenue Jean Mermoz - 33185 Le Haillan

Bur. (+33) 09 87 02 19 33 - Por. (+33) 06 46 46 17 52

SARL SECURIVEUR au capital de 260 000 € - SIREN 521 331 678 R.C.S BORDEAUX - Code APE 7490B

web : <http://securiveur.com/> - courriel : direction@securiveur.com

